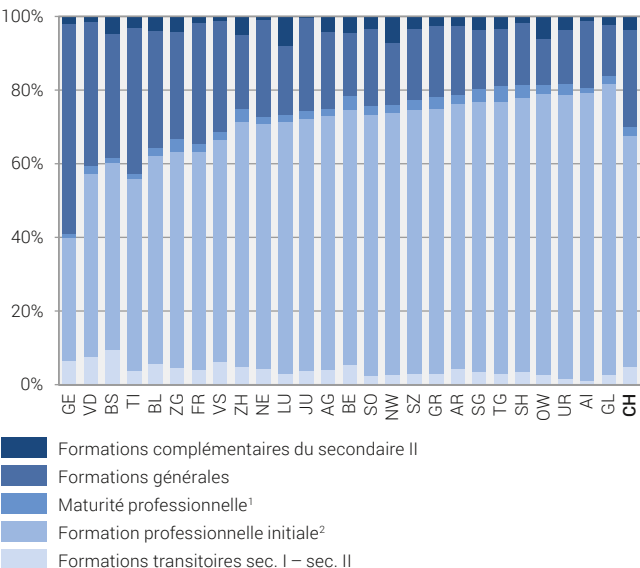


Élèves du degré secondaire II selon le canton de domicile et le type de formation, 2015/16



¹ Maturité professionnelle après la formation professionnelle initiale (MP2)

² Y compris la maturité professionnelle intégrée dans la formation professionnelle initiale (MP1)

Remarque: les élèves dont le domicile est à l'étranger ou inconnu ne sont pas pris en compte.